

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 février 2025

N°DC-2025-14

Conseillers en exercice : 19	Présents : 14	Votants : 19
------------------------------	---------------	--------------

Objet : Information dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quatre février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conférence, 35 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le jeudi vingt-neuf janvier deux mille vingt-cinq.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Jean-Pierre LE GAL, Mme Marie-Bernard BROUDIC, M. Gilles DRÉANO, Mme Laurence MORVAN M. Daniel DURAND, M. Christian BARBIER, Mme Marie-Laure GAIN, Mme Sylvaine LE GALLO, M. Thierry QUERO, Mme Nathalie DUMONT, M. Sébastien CHENAIS, Mme Christine DUBIEZ DA ROCHA, M. Sébastien BOURDAIS

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS : Mme Isabelle TAINGUY donne pouvoir à Mme Marie-Laure GAIN ; Mme Carole MIANNAY à Mme Sylvaine LE GALLO ; M. Franck JOSSO à M. Gilles DREANO ; M. Fabien LORIC à M. Thierry QUERO et Mme Sandrine OLLIC à M. Jean-Pierre LE GAL

Secrétaire de séance : Mme Sylvaine LE GALLO

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 20 octobre 2020 et, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal lui a délégué certaines de ses attributions. Selon cet article, le CGCT impose de donner communication des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la précédente séance, sans vote ni avis du conseil municipal.

N°	Date de l'acte	Objet	Décision
DM-01/25	23/01//2025	Convention d'occupation précaire	Mise en place d'une convention d'occupation précaire de la salle paroissiale du Presbytère avec l'Association Secours Catholique à compter du 1 ^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025.
DM-02/25	23/01/2025	Attribution et notification d'un marché public de services	Renouvellement du contrat de services avec l'entreprise PROXHYGIE pour une durée d'un an, du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025, pour un montant total sur la durée des contrats : 30 524 € T.T.C <ul style="list-style-type: none"> - 27 534 € T.T.C au titre du nettoyage quotidien des locaux municipaux (imputé au compte 6283). - 2 990 € T.T.C au titre du nettoyage des vitres extérieures et intérieures et huisseries des locaux municipaux (imputé au compte 6283).
DM-03/25	23/01/2025	Attribution et notification d'un marché public de services	Signature et notification du marché de services à la société LET'S COM pour la réalisation mensuel du FLASH INFO (10 numéros) pour un montant de 5 000 € H.T.
DM-04/25	23/01/2025	Attribution et notification d'un marché public de travaux	Signature et notification du marché de travaux à la société ART'CAMP pour la restauration des trois cloches de l'église Notre-Dame de l'Assomption et le remplacement des équipements électriques pour un montant de 17 985 € H.T.

DM-05/25	23/01/2025	Attribution et notification d'un marché public de travaux	Signature et notification CONCEPT permettant l' réhabilitation du pumptrack comprenant notamment la location de matériels pour un montant de 14 225 € H.T.
----------	------------	---	--

Envoyé en préfecture le 13/02/2025
Reçu en préfecture le 13/02/2025
Publié le **13 FEV. 2025**
ID : 056-215600420-20250204-DEL2025_14-DE

Le conseil municipal :

- PREND ACTE de cette communication.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

